

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE ASSE BLEONE

SEANCE DU 08 JUILLET 2026
DELIBERATION n°26-2026

L'an deux mille vingt-six et le huit juillet, à 17 heures 30, le Comité Syndical régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans les locaux du Syndicat Mixte sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

Date de la convocation : 1^{er} juillet 2026

OBJET :

ASSOCIATION FRANCE DIGUES

** Désignation des élus amenés à siéger au sein de cette association*

(AFFAIRE PRESENTANT UN INTERET COMMUN A TOUS LES MEMBRES)

Est nommé secrétaire de séance : Gérard COLLOMP

Nombre de membres en exercice :	68 (94 voix)
Nombre de délégués votants présents :	37 (51 voix)
Nombre de délégués avec 1 voix délibérative :	24 (dont 1 pouvoir) Soit 24 voix délibératives
Nombre de délégués avec 2 voix délibératives :	16 (dont 2 pouvoirs) Soit 32 voix délibératives
Nombre de délégués avec 3 voix délibératives :	00 (dont 0 pouvoir) Soit 0 voix délibérative

Représentants des Communes :

Titulaires :

ARNAUD David	GRAILLON Joel
ARPAIA Marie-Hélène	IAVARONE Gérard
BONNAFOUX Jean Luc	LAURENT Patrick
DENEUVE Jérôme	LE BERRE Chrystel
DEYE Manuel	LEBRE Fabien
FABRE Jean-Claude	NEBES Sandrine
FABRE Jean-Luc	PONS Marc
FLAMARION Christian	RIQUIER Patricia
GASSER Daniel	ZANARTU-HAYER Italo
GIRARD Aline	

Suppléants à voix délibérative :

BERENGER Hélène	FORGET Marc
BROCCHETTO Daniel	TOESCA Elie

Pouvoirs :

ESMIOL Gérard à Gérard IAVARONE

Suppléants :

CAPEL Olivier	DAST Christophe
CHAILLAN Hugues	MARTIGLIO Fanny
CHAMPSAUR Nicole	

Absents excusés :

BARDIN Chantal	GARCIN Bernard
BAYLE Evelyne	JOUBERT Jean Paul
CALAMUSO Michel	JOUVES Marc
CANETTO Sébastien	MAISSE Anthony
FERAUD Corinne	SELLIER Annabelle

Représentants de PAA :

Titulaires :

ARNAUD David	IAVARONE Gérard
BAILLE Denis	GONCALVES Gilles
BERTORELLO Gilles	LAURENT Patrick
FIAERT Claude	ZANARTU-HAYER Italo
FORGET Marc	

Suppléants à voix délibérative :

DELAROUX Lionel	FABRE Jean-Luc
-----------------	----------------

Pouvoirs :

FERRAND Romain à Claude FIAERT

Absents excusés :

COCHET Brigitte	JOUBERT Jean-Paul
DI BENEDETTO Julien	PORTIER Lucie
ISNARD Brice	

Représentant de DLVAgglo :

Pouvoirs :

GOUIN Benoit à Gérard COLLOMP

Représentants de la CCAPV :

Titulaires :

COLLOMP Gérard	MAZZOLI Jean
----------------	--------------

Suppléants à voix délibérative :

CHAILLAN Hugues

Vu la délibération n°66-2023 du Comité Syndical en date du **27 novembre 2023** portant adhésion du Syndicat Mixte Asse Bléone au CRIGE PACA, au CEREMA et à l'association France Dignes.

Le Président expose ce qui suit :

France Dignes est une association de 1901, dont l'objectif est de structurer et consolider la profession de gestionnaire de digues en favorisant les échanges techniques, le partage des savoir-faire et l'échange d'expériences, en développant les connaissances des gestionnaires par des formations et en créant des outils métiers spécifiques.

Cette association est l'aboutissement de l'action « création d'une filière professionnelle destinée aux gestionnaires de digues » telle que définie par le Plan de Submersion Rapide (PSR) publié en février 2011.

L'association France Dignes a pour missions de :

- mettre en réseau, animer et assister les gestionnaires de digues et d'ouvrages de protection contre les crues en constituant un lieu d'échanges et de partage d'expériences, de savoirs et d'informations ;
- renforcer les compétences métier des gestionnaires de digues par des actions de formation et de professionnalisation de la filière ;
- représenter la profession auprès des différentes instances, être porte-parole des gestionnaires, interlocuteur et force de proposition ;
- assurer une veille technique et réglementaire ;
- assurer la conception et la maintenance d'outils et méthodes spécifiques et assister ses membres à leur utilisation (SIRS Dignes, etc.) ;
- conduire des analyses pour le réseau de gestionnaires et de participer à des projets européens et internationaux.

France Dignes propose à ses adhérents, entre autres : de bénéficier d'un important réseau de gestionnaires et de professionnels de la gestion des digues ; de participer gratuitement à des journées techniques ciblées sur les besoins de ses adhérents ; de bénéficier d'une veille réglementaire ; de disposer de documents et notes techniques destinés aux gestionnaires ; d'orienter les actions de l'association ; de prendre part à différentes réunions (Comité Technique, Groupes de travail thématiques...) ; d'avoir un accès privilégié et une assistance à l'utilisation du logiciel métier SIRS Dignes ; d'avoir un compte adhérent à la plate-forme d'échanges (site internet) de France Dignes à laquelle pourront participer professionnels et experts, contenant une veille journalistique et technique, un forum, des documents techniques, etc.

Le Syndicat Mixte Asse Bléone est membre de l'association depuis 2023.

La désignation d'un élu titulaire et d'un élu suppléant représentant le Syndicat au sein de l'association France Dignes est requis compte tenu du récent renouvellement du Comité Syndical du SMAB.

Le Président appelle les candidats à se manifester.

Claude FIAERT, Président du Syndicat, se porte candidat pour le poste d'élu titulaire du Syndicat Mixte Asse Bléone au sein de l'association France Dignes.

Gérard COLLOMP, 1^{er} vice-Président du Syndicat, se porte candidat pour le poste d'élu suppléant du Syndicat Mixte Asse Bléone au sein de l'association France Dignes.

Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents et représentés,

DESIGNE, Monsieur Claude FIAERT, Président du Syndicat, comme élu titulaire pour représenter le Syndicat Mixte Asse Bléone au sein de l'association France Dignes.

DESIGNE Monsieur Gérard COLLOMP, 1^{er} vice-Président du Syndicat, comme élu suppléant pour représenter le Syndicat Mixte Asse Bléone au sein de l'association France Dignes.

Fait à DIGNE LES BAINS,
Les jours, mois et an que dessus,
Pour copie certifiée conforme.

Le secrétaire de séance
Gérard COLLOMP

